

Liste de vérification des caractéristiques idéales de l'outil relatif au BCM électronique

(Adapté avec la permission des auteurs du manuel MARQUIS, p. 77)

Liste de vérification des caractéristiques idéales du BCM électronique

1. Décrivez la situation informatique actuelle de votre organisation :

- Nous utilisons le Système informatisé d'entrée d'ordonnances (SIEO)
- Nous utilisons un dossier médical électronique (DME) dans les unités de soins
- Nous utilisons un dossier électronique d'administration des médicaments
- Nous utilisons un outil relatif au BCM électronique
- Nous envisageons de changer nos systèmes informatiques l'année prochaine ou dans deux ans
- Nous évaluons la volonté de l'organisation d'investir dans de nouveaux systèmes

2. Caractéristiques idéales d'un outil relatif au BCM électronique

- Il affiche côte à côte les listes de médicaments en cours et du MSTP électronique pour faciliter la comparaison
- Il comporte des filtres permettant le tri des médicaments selon, par exemple, la classe thérapeutique, la plus récente date de prescription, le médecin prescripteur, les médicaments cessés, etc.
- Il affiche l'historique des médicaments (habituels et déjà prescrits, en cours ou cessés), idéalement de façon chronologique
- Il permet de modifier les médicaments (continuer, cesser, suspendre (optionnel) ou changer), à partir d'un même écran. Idéalement, le système est intégré au SIEO (le cas échéant) se façon à permettre la prescription de nouveaux médicaments
- Il repère clairement les substitutions de formulaires automatiques et revient automatiquement aux médicaments initiaux au moment du BCM électronique au congé.
- Pour les entrevues préalables à l'admission, il permet l'exécution du BCM électronique à tout moment avant le rendez-vous pour une nouvelle visite (par exemple en chirurgie)

3. Accès à une source électronique d'information sur les médicaments avant l'admission

- Données d'ordonnances des pharmacies communautaires
- Liste des médicaments des DME ambulatoires
- Ordonnances au congé à la suite d'hospitalisations récentes dans des hôpitaux participants et/ou des hôpitaux de la région
- Liste de médicaments tirée des dossiers de santé personnels des patients (idéalement reliées au DME ambulatoire)

4. Facilite la comparaison de diverses sources d'information sur les médicaments avant l'admission

- Mentionne la ou les sources d'information pour chaque médicament
- Affiche les dates où les médicaments ont été prescrits/commandés de la façon établie pour chaque source
- Souligne les divergences relatives à la fréquence ou à la voie d'administration, ainsi qu'aux formulations pour chaque médicament
- Permet le tri des médicaments par nom, classe, date et source

5. Montre la mesure dans laquelle le patient respecte son traitement

- Calcul de ratios concernant la possession de médicaments et/ou graphiques du temps de possession d'un médicament à partir des données d'exécution et de renouvellement des ordonnances
- Accès à toutes les données documentées à partir des DME et des DSP au sujet du respect du traitement médicamenteux, y compris celles qui concernent la justification clinique, les effets secondaires, les intolérances, etc.

6. Documentation du meilleur schéma thérapeutique possible au congé (MSTP) électronique

- Capacité de déplacer les sources électroniques d'information sur les médicaments dans un MSTP électronique (telle quelle ou modifiée)
- Capacité d'ajouter un nouveau médicament dans le MSTP électronique à partir d'autres sources d'information (non électroniques).
- Capacité de mettre à jour le MSTP électronique en tout temps durant l'hospitalisation
- Piste de vérification permettant de documenter les changements apportés au MSTP électronique au cours de l'hospitalisation, notamment quand et par qui (nom et rôle)

7. Facilitation de la fermeture de session du MSTP électronique

- Fermeture qui fait en sorte que le MSTP électronique est prêt pour la comparaison des ordonnances à l'admission (bilan).

8. Facilitation des bilans à l'admission fondés sur le MPMPC électronique

- Documente la mesure prévue à l'admission pour chaque médicament visé par le MSTP électronique : continuer sans changement, continuer avec des changements, substituer un autre médicament, cesser temporairement, cesser.
- Capacité de lier les médicaments qu'on continue au processus d'entrée d'ordonnances à l'admission

9. Facilitation du bilan à l'admission

- Signale les différences entre le MSTP électronique et les ordonnances à l'admission
- Documente les motifs des changements intentionnels
- Modifie les ordonnances à l'admission au besoin pour corriger les divergences involontaires

10. Facilitation des ordonnances au transfert entre hôpitaux

- Compare le MSTP électronique aux médicaments que prend le patient avant son transfert (en surlignant, par exemple, les différences de médicaments, de fréquence ou de voie d'administration et de formulation)
- Permet de commander des médicaments à partir du MSTP électronique ou de la liste de médicaments avant le transfert selon l'ordonnance au transfert (avec ou sans autres modifications)
- Permet l'ajout de nouveaux médicaments aux ordonnances au transfert

11. Facilitation du bilan comparatif des médicaments au moment d'un transfert dans un même hôpital

- Signale les différences concernant le MSTP électronique, les médicaments avant le transfert et les ordonnances au moment du transfert
- Documente les motifs des changements intentionnels apportés aux ordonnances au moment du transfert
- Modifie les ordonnances au moment du transfert de façon à résoudre toute divergence non intentionnelle.

12. Facilitation de la prescription de médicaments au congé de l'hôpital

- Compare le MSTP électronique aux médicaments que prend le patient avant son congé (en surlignant, par exemple, les différences de médicaments, de fréquence ou de voie d'administration et de formulation)
- Permet de commander des médicaments à partir du MSTP électronique ou de la liste de médicaments avant le congé selon l'ordonnance au transfert (avec ou sans autres modifications)
- Permet l'ajout de nouveaux médicaments aux ordonnances au congé

13. Facilitation du bilan comparatif des médicaments au moment du congé

- Signale les différences concernant le MSTP électronique, les médicaments avant le congé et les ordonnances au moment du congé
- Documente les motifs des changements intentionnels apportés aux ordonnances au moment du congé (par comparaison avec le MSTP électronique)
- Modifie les ordonnances au moment du congé de façon à résoudre toute divergence non intentionnelle.

14. Outils visant à faciliter l'éducation des patients/des proches aidants

- Imprime une liste finale des médicaments au congé, dans une langue facile à comprendre par le patient et qui indique clairement (à l'aide d'éléments graphiques si possible) les indications de chaque médicament, le(s) moment(s) de la journée où il doit les prendre, le nombre de comprimés/de vaporisations, etc. à prendre chaque fois et les effets secondaires à surveiller.
- Montre clairement les différences entre les schémas thérapeutiques avant l'admission et au congé, en soulignant notamment les médicaments qui sont nouveaux, ceux pour lesquels il y a eu un changement de posologie/fréquence/voie d'administration/formulation, lesquels doivent continuer à être pris sans changement et ceux qui étaient pris avant l'admission et qui doivent être cessés.

15. Outils visant à faciliter la communication avec les professionnels de la santé après le congé

- Mention claire, dans les documents produits au congé, du schéma thérapeutique au congé, comprenant une explication claire des changements apportés par rapport à la situation avant l'admission et des motifs de chacun.
- Capacité de transmettre cette information par voie électronique aux professionnels qui s'occuperont du patient après son congé (par exemple à leur DME ambulatoire, au DME de l'établissement pour affections subaiguës, vers les systèmes informatiques de l'hôpital au moyen d'un portail en ligne ou au moyen de programme d'un serveur d'échange d'information sur la santé)

16. Outils visant à faciliter la conformité au processus de bilan comparatif des médicaments

- Permet des alertes, des rappels et/ou des arrêts immédiats si le MSTP électronique ou le bilan comparatif des médicaments n'a pas été rempli dans les délais prescrits.

17. Outils visant à faciliter la prise de décisions par l'organisation

- Repère automatiquement les patients qui présentent des risques élevés de non-respect de leur traitement pharmacologique (à partir, par exemple, du nombre et/ou des classes de médicaments figurent dans le MSTP électronique à l'admission et/ou du nombre de changements entre les médicaments avant l'admission et les médicaments au congé) pour que les mesures appropriées puissent être prises.
- Indique le moment de la fermeture de séance du MSTP électronique et celui où les ordonnances à l'admission sont rédigées.